



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **19/01/2021**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention **Activités de la forme cours collectifs** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
BP4ALP210087	Monsieur	APERS	Jordan
BP4ALP210088	Madame	BAROS	Leïla
BP4ALP210089	Monsieur	BERFEUIL	Owen
BP4ALP210090	Monsieur	BERTIN	William
BP4ALP210091	Madame	BITARD	Marine
BP4ALP210092	Madame	BOIZET	Laurine
BP4ALP210093	Madame	BOUTIN	Kévin
BP4ALP210094	Madame	CAMY	Pauline
BP4ALP210095	Madame	CARTIER	Fiona
BP4ALP210096	Monsieur	CAZABIEILLE- ANGLADE	Pierre
BP4ALP210097	Madame	CHAMPION	Gabrielle
BP4ALP210098	Monsieur	CLAUS	Florian
BP4ALP210099	Monsieur	CORTES	Vincent
BP4ALP210100	Monsieur	COSTREJEAN	Titouan



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BP4ALP210101	Madame	COULET	Kelly
BP4ALP210102	Monsieur	DIALLO	Steven
BP4ALP210103	Monsieur	GIL-MIR	Anthony
BP4ALP210104	Madame	HOLLINGSWORTH	Leigh
BP4ALP210105	Madame	LACLAVERIE	Emma
BP4ALP210106	Monsieur	LASCAUX	Alix
BP4ALP210107	Madame	LIMOAN	Lea
BP4ALP210108	Madame	MACHEFERT	Marcy
BP4ALP210109	Madame	MARTINS RIBEIRO	Helena
BP4ALP210110	Madame	MENDES	Melisa
BP4ALP210111	Madame	PEREZ	Maurane
BP4ALP210112	Monsieur	RANVIER	Alexis
BP4ALP210113	Madame	RETALI	Muriel
BP4ALP210114	Monsieur	SELVES	Nicolas
BP4ALP210115	Monsieur	URIBESALGO	Julen
BP4ALP210116	Monsieur	VALLET	Louison
BP4ALP210117	Madame	VERGEZ	Laura
BP4ALP210118	Monsieur	VIANDAZ	Maxime
BP4ALP210119	Madame	VISENSANG	Laura

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 19/01/2021

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
la Cheffe du pôle formation-certification-emploi

Anne DANIERE-MOREAU